

# Montpellier

N° 155 JUILLET-AOUT 1992



Notre ville

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

## MONDIAL 98 A MONTPELLIER C'EST GAGNE!





Derrière l'eau, un métier.



Quand vous buvez un verre d'eau claire,

à quoi pensez-vous? A rien. Au plaisir de vous

désaltérer. C'est à nous de prévoir, concevoir,

contrôler pour que cette eau arrive claire à votre verre.

Distribuer l'eau, c'est un métier. C'est notre métier.

RENDONS SERVICE A LA VIE



Le Corum: un cadre exceptionnel pour le développement économique de Montpellier et sa région.



12, Place du Nombre d'Or - Antigone - BP 9033 - 34041 Montpellier Cédex  
Tél. : 67.65.79.90

PARC-CLUB DU MILLÉNAIRE  
99 m<sup>2</sup> de bureaux à louer  
Nous consulter  
Tél. 67 64 64 90

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS

• Directeur de la publication : Raymond Dugrand • Rédaction : Direction de la Communication, Mairie de Montpellier, Tél. 67 34 70 00, poste 7311 • Edition, régie publicitaire : SEDIP Communication, Parc-Club du Millénaire, Bât. 17, 1025, rue H.-Becquerel, 34036 Montpellier Cédex 1, Tél. 67 64 64 90 • Conception, création, composition, photogravure, montage : CRIPP L.R., Parc-Club du Millénaire, Bât. 6, 1025, rue H.-Becquerel, 34036 Montpellier Cédex 1, Tél. 67 64 71 88 • Impression : Offset Languedoc, Vendargues, Tél. 67 70 28 40 • Distribution : Delta Diffusion.  
Dépôt légal : juillet 1992

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES  
NETTOIEMENT DES RUES



351, rue de la Castelle  
B.P. 1231  
34011 Montpellier Cédex  
Tél. 67 27 20 21

COLLECTE ET ÉVACUATION  
DE DÉCHETS INDUSTRIELS



EDITO

Le rôle de Montpellier comme capitale administrative du Languedoc-Roussillon remonte maintenant à plus de trois siècles et demi. Siège de l'enseignement de Médecine depuis la fin du XI<sup>ème</sup> siècle, soit depuis neuf siècles, de l'enseignement de Droit depuis huit siècles, Montpellier, avec ses trois Universités, ses grandes écoles, ses laboratoires, rassemble au côté de l'Université de Perpignan, de l'école d'Informatique de Nîmes, de l'école des Mines d'Alès et des IUT, l'immense majorité de la matière grise du Languedoc-Roussillon. Dans un monde où, comme le montre l'exemple japonais ou l'exemple californien le développement et la croissance ne provient plus du charbon, de l'hydroélectricité, du pétrole ou de l'uranium mais de la matière grise, c'est-à-dire de l'intelligence humaine, tous les observateurs objectifs conviendront que Montpellier particulièrement, et le pôle Montpellier-Nîmes sont à l'évidence les bases indispensables de tout véritable décollage économique du Languedoc-Roussillon. On ne peut donc que regretter que depuis 1986 la Région du Languedoc-Roussillon ait adopté à l'égard de sa capitale régionale une attitude d'ostracisme, de véritable

guerre froide qui est suicidaire pour la région du Languedoc-Roussillon. En effet, celle-ci ne peut se développer sans Montpellier, alors que Montpellier même si cela est profondément regrettable peut se développer sans la Région. Des le lendemain de l'élection régionale de 1986, la Région déclarait la guerre; dans une assemblée extraordinaire au printemps 1986, elle supprimait la subvention de 50 millions de francs pour le Corum votée au Budget Primitif 86 de la Région, alors qu'elle maintenait la subvention de 32 millions de francs pour la Médiathèque de Nîmes. Deux poids, deux mesures, en fonction du sectarisme politique d'une majorité RPR, UDF, et Front National, groupée autour du Président Jacques Blanc qui allait gouverner la Région six ans sans jamais baisser la garde dans son combat furieux contre Montpellier.

Toutes les décisions qui suivirent étaient à l'unisson de celles rapportées précédemment pour le Corum. La Région quitta successivement et sans raison Euromédecine, manifestation reconnue de classe européenne, l'Orchestre Philharmonique de Montpellier, privant ainsi les mélomanes de ses concerts, le Festival International de Radio-France et de Montpellier, empêchant son déploiement harmonieux sur l'ensemble de la région. Le sectarisme fut poussé jusque dans les moindres détails pour des sommes dérisoires. Rappelons à titre d'exemple que l'Association d'Aide aux Victimes de Montpellier, présidée par notre collègue et amie, Christine Lazerges, Maire-Adjoint, Professeur de Droit Pénal, se vit retirer sa subvention, alors que des associations semblables continuaient à être subventionnées à Nîmes, Perpignan ou Carcassonne.

La subvention à Jacques Nichet et au Théâtre des Treize Vents reste dérisoire, et vient encore d'être réduite arbitrairement de 33 % en 1992. Pour le soutien au Centre Chorégraphique National de Danse Contemporaine, Dominique Bagouet, la Région s'est largement désengagée. Certes, les responsables de la Région font valoir qu'ils aident la Recherche à Montpellier, ou l'Université ou encore les hôpitaux. Ceci mérite d'être nuancé et précisé. L'aide à la recherche fait partie des contrats de plan. Elle est obligatoire en ce sens et la Région ne peut se désengager. En ce qui concerne l'Hôpital Pneumocardiologique, la Région a souvent prétendu faussement l'avoir financé. Cela est inexact; elle ne l'a pas financé mais pré-financé. Elle a avancé l'argent mais se fait rembourser capital et intérêts sur 60 % et le capital sur 40 %. En fait, la Région n'a donc fourni que les intérêts de 40 % de la somme. Soit une subvention équivalente à 9 % du coût brut de l'hôpital Arnaud de Villeneuve qui ouvrira le 15 décembre 1992. Le restant de la somme, soit 91 % est en fait payé par le Centre Hospitalier de Montpellier sur ses fonds propres.

En ce qui concerne les Universités, c'est-à-dire le plan Université 2 000, initié par Lionel Jospin, il faut remarquer que si la Région a mis quelques financements sur Montpellier, elle s'est refusée à toute participation sur la construction de la nouvelle Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Richter, prenant ainsi en otage pour des raisons dérisoires, 15 000 étudiants et leurs familles en Languedoc-Roussillon.

Sur un coût de 420 millions de francs pour cette Faculté qui est la plus importante opération du Plan Université 2 000 en France, l'Etat fournira 340 millions, la Ville de Montpellier 60 millions, et la Région Languedoc-Roussillon, zéro francs zéro centimes!

Si l'on rappelle que cette attitude a été prise début 92, on constatera que de 86 à 92 l'hostilité systématique de la Région à Montpellier ne s'est pas démentie.

Il faudrait ajouter enfin pour être complet que toutes les demandes de subvention de la Ville de Montpellier pour des stades, des équipements sportifs, des équipements sociaux, des équipements culturels, des actions économiques se sont heurtées systématiquement à une fin de non-recevoir de la part de la Région du Languedoc-Roussillon. Or, depuis les élections de mars 1992, les choses semblent changer. Le Président reconduit, mais cette fois sans majorité absolue, avec seulement une majorité relative fragile comme en témoigne le vote du Compte Administratif 91 récemment, propose à la Ville de Montpellier de modifier la donne et d'entamer des relations nouvelles. Après consultation du Conseil Municipal, nous avons répondu que la Ville était tout à fait d'accord pour assainir les relations entre la Ville et la Région et ceci sur une base démocratique, en totale transparence. Le Conseil Municipal a décidé que l'accord ne pourrait se faire que sur la base du respect des contribuables de Montpellier, et sur la base de l'égalité des citoyens devant l'impôt. De 1986 à 1992, le contribuable Montpelliérain a payé à la Région la même somme que tout autre contribuable mais il a reçu environ 140 fois moins qu'un mendois, qu'un narbonnais ou qu'un sétois. Ceci est profondément antidémocratique. Le Conseil Municipal a décidé de voter en séance extraordinaire le 30 Juin devant la population de la ville ses demandes de subvention à la Région sur une base raisonnable et on trouvera dans le dossier joint de ce numéro toutes les précisions nécessaires. Bien entendu, il est nécessaire d'apurer le passé et ceci sur la base d'une entente harmonieuse entre Montpellier et sa région.

MONTPELLIER ET LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON: QUELLES RELATIONS DEMAIN?

Tenons-nous en à l'exemple de l'Orchestre Philharmonique. Jusque au retrait de la Région dans les années 88, il était régional et ses concerts allaient de Mende à Perpignan, de Montpellier à Carcassonne. Du fait du retrait de la Région, l'Orchestre est devenu districale et ne joue plus qu'à Montpellier. Ce qui est dommageable pour tous les mélomanes de la région. Si la Région restitue sa participation au fonctionnement comme dans toutes les autres régions françaises, l'Orchestre s'appellera à nouveau Orchestre Philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon et jouera à nouveau dans toute la région.

Sur le plan économique, une bonne entente entre Montpellier L.R Technopole et la Région permettra à la Pépinière d'Entreprises, Cap Alpha, pépinière pilote de la C.E.E. au Sud de l'Europe d'irriguer ses chefs d'entreprises et ses emplois sur toute la région et non sur la seule agglomération montpelliéraine. C'est depuis toujours notre souhait et notre choix.

Montpellier n'a jamais voulu être la capitale orgueilleuse et isolée d'une région en difficulté. Elle souhaite être la capitale solidaire et harmonieuse d'un Languedoc-Roussillon qui joue pleinement sa chance dans l'Europe de l'Acte unique du 1er janvier 1993. Après le vote du Conseil Municipal du 30 juin, le Secrétaire Général de la Mairie, Claude Cougnenc sera mandaté pour négocier avec les responsables de l'Administration Régionale les grands dossiers que nous proposerons: Orchestre Philharmonique, Festival de Danse, Festival de Musique, Théâtre des Treize Vents, actions économiques, stades de football, Centre de formation, aide aux personnes handicapées, transports en commun, environnement, tri sélectif des déchets, protection des étangs, contrats de rivière, etc.

Si les choses avancent suffisamment, les élus de la Région et du Conseil Municipal pourront se rencontrer à l'automne pour affiner les dossiers. Les demandes de subvention de Montpellier sont raisonnables. Montpellier ne demande pas plus que les autres mais autant que les autres. Si la Région y consent, tout changera pour les six ans à venir mais de toute façon, c'est la Région qui choisira définitivement en décembre 1992 lors du vote du Budget Primitif 93 de la Région, le type de relations qu'elle entend entretenir avec sa capitale régionale. Si Montpellier est traitée comme toutes les autres villes de la région, ni plus ni moins, la Ville s'en réjouira et s'engagera à fond dans la coopération avec l'instance régionale, l'Etat, (Bruxelles) et le Département pour la bataille de l'emploi en Languedoc-Roussillon. Si par contre, au-delà des mots, la Région maintient dans le chiffre son sectarisme vis à vis de Montpellier, elle prendra le risque de l'échec. Nous ne le voulons pas, nous ne le souhaitons pas.

Georges FRECHE, Député-Maire et le Conseil Municipal

Brèves

L'HERAULT

AVEC  
MONTPELLIER,  
DEUXIEME AU  
PALMARES DU  
DYNAMISME  
FRANCE

"Le Point" a passé au crible les 95 départements de France et les a classés selon un certain nombre de critères. Le département de l'Hérault, classé deuxième au Palmarès du dynamisme, obtient ce résultat en grande partie grâce à Montpellier.

**RECENSEMENT DE LA CLASSE 95**  
Les opérations de recensement de classe 1995 débuteront le 1<sup>er</sup> juillet 1992 et seront closes le 31 juillet 1992. Doivent se faire inscrire les jeunes gens nés entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 juin 1975, ainsi que ceux nés en France de parents étrangers (ayant donc la faculté de décliner la nationalité française) et les naturalisés dont le décret est intervenu entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 1992. Les intéressés doivent se présenter à la Mairie du Polygone (guichets 1 à 3) tous les jours ouvrables de 8 h 30 à 17 h 00 munis d'une pièce d'Etat Civil (extrait de naissance ou livret de famille ou carte d'identité pour ceux nés à Montpellier) et dans les mairies annexes de 8 h 45 à 16 h 30.

QUADRAPHONE

Le QuadrAPHONE, système d'informations de la Mairie de Montpellier est à votre service 24 h sur 24, 7 jours sur 7. Conçu par la Société Delta Vox, il permet d'obtenir par téléphone des renseignements concernant les différents services municipaux mais aussi l'information sur l'Office du Tourisme, laissez un message à l'attention de la Mairie...  
Numéros d'appel : 67 34 70 70 ou 67 34 70 00

CARRE SAINTE-ANNE

En collaboration avec Aldebaran, grande exposition Jean-Paul Marcheschi. Jusqu'au 26 Juillet

LES REUNIONS DE CONCERTATION SOCIALE ONT BIEN DEMARRE

La Commission de Concertation Sociale poursuivra jusqu'en septembre le travail de réflexion entamé avec l'ensemble des partenaires sociaux. Entretien avec Serge Florence, Président de la Commission.

Quel est le rôle de la Commission de concertation sociale ?

La commission a été mise en place dans le but d'élaborer un projet de plan pluriannuel de la solidarité répondant aux besoins des montpelliérains et qui sera soumis au Conseil Municipal. Afin de réaliser ce projet au plus près des réalités et de frapper juste, compte tenu des limites imposées par les finances d'une collectivité qui, de par la loi, n'a pas la compétence principale en matière de solidarité, la commission a engagé une vaste concertation qui va se dérouler jusqu'à l'automne.

Pourquoi avoir édité un "Livre Blanc de la Solidarité" ? Comment est-il ressenti ?

Il nous est apparu essentiel avant de commencer cette concertation d'élaborer un bilan des actions menées depuis 1977. Ce bilan est indispensable pour bien resituer l'oeuvre accomplie depuis 15 ans en premier lieu par le C.C.A.S. mais également dans les autres secteurs : urbanisme, enfance jeunesse, culture, sports, transport... Il était nécessaire de fournir cette solide



Serge Florence (2<sup>e</sup> en partant de la gauche) préside une des réunions de la Commission de concertation sociale. (Ici : l'Association Départementale "Enfants, Parents, Professionnels", s'occupant des crèches familiales).

base de discussion à chacun des 90 partenaires sociaux que nous allons rencontrer. Chacun est ainsi en mesure de savoir ce que nous avons construit et à partir de quelles fondations solides de nouvelles avancées sont possibles. Jusqu'à présent l'ensemble des part-

naires que nous avons rencontrés apprécient beaucoup le Livre Blanc. Comment se déroulent les rencontres avec les partenaires sociaux ? A l'évidence cette vaste concertation correspondait à une attente. Nous sentons très bien que les associations sont à

l'écoute des gens et en même temps elles ont besoin d'être écoutées. Aussi apprécient-elles très positivement la démarche du Député-Maire et de la majorité municipale. Elles se montrent très coopératives et disposées à nous aider dans la lutte contre les exclusions et contre la tendance à la dualité sociale. Ces rencontres très constructives se déroulent dans un excellent climat. Elles confirment la richesse de la vie associative à Montpellier.

**LE CALENDRIER DES RENCONTRES**

Partenaires rencontrés jusqu'aux vacances (15 juillet)	- D.D.T.E.	- C.I.F. - DIFFA - A.P.F.
- Secours Catholique	- D.R.F.T.P.	- A.R.I.E.D.A.
- Secours Populaire	- Education surveillée parents enfants médiation	- Union Féminine et Civique
- CIMADE	- F.A.S.	- LICRA
- Union locale C.G.T.	- Jouens en Ludothèque	- Les représentants des 4 grandes religions
- Union locale C.F.D.T.	- A.N.P.E.	- A.P.A.G.
- Union locale F.O.	- C.I.O.	- Education surveillée, Ministère de la Justice
- C.S.C.V.	- A.S.T.M.	- A.B.C.D.
- C.S.F.	- C.R.E.A.I.	- P.E.E.P.
- Armée du Salut	- F.O. Mairie	- U.C.P.A.
- G.I.H.P.	- A.T.D. Quart Monde	- Les Amis de la Z.E.P.
- S.O.S. Racisme	- A.J.P.P.N.	- O.N.I.S.E.P.
- F.C.P.E.	- Centre Social Protestant	- Les Mutuelles
- Relais resto du coeur	- L'AVITAREL	- L'Etudiant
- U.N.A.F.A.M.	- S.F.P.	- C.R.I.O.
- A.I.D.E.S.	- A.E.P.A.P.E. 34	- le Bus Info jeunes
- Ligue contre le cancer	Reprise de la concertation dès le début septembre avec :	- SOS Femmes martyres
- U.R.I.O.P.S.	- Union Locale C.G.C.	- Les associations culturelles
- Conférencier St Vincent de Paul	- A.P.A.J.H.	- Les comités de quartiers
- U.F.O.L.E.P.	- C.D.A.F.A.L.	- les clubs sportifs
- A.D.E.P.P.	- F.E.N.	- Les clubs du 3 <sup>e</sup> Age
- P.E.P.	- J.O.C.	- Les associations de retraités
- C.G.T. Mairie	- Emmaüs	- Association culturelle musulmane
- Ligue des Droits de l'Homme	- Arc en Ciel	- Mouvement des anciens combattants harkis
- C.F.D.T. Mairie	- RECOURS	
- D.A.F.C.O.		



Le Livre Blanc de la Solidarité "Montpellier, la Ville, autrement" est en vente au prix de 35 F dans tous les points de presse de la ville, ainsi qu'aux librairies Molière (Rue des Etuves), Sauramps (Triangle) et Fnac (Polygone).

SYNODE DIOCESAIN "S'OUVRIR AU MONDE"

On s'aperçoit qu'aujourd'hui on ne peut pas être chrétien par inadvertance". C'est ce qu'a déclaré Monseigneur Louis Boffet, évêque du Diocèse de Montpellier, commentant les conclusions du dernier synode diocésain qui s'est déroulé à la Pentecôte.

Le synode diocésain a mobilisé pendant près de deux ans et demi plus de 15 000 catholiques en consultations, réunions, interrogations, réflexions et assemblées. Ce fut une gigantesque démarche tonique qui a trouvé ses conclusions exprimées par les 400 délégués réunis pendant trois jours au Zénith de Montpellier.

"Le synode a permis de découvrir l'extrême diversité du diocèse et des opinions extrêmement contrastées. A l'écoute de l'autre, dans le dialogue des gens de bonne volonté, on a débattu, réfléchi pour un monde plus juste, plus solidaire, plus fraternel" ont déclaré le Vicaire Général Noël Saignes et le Père Michel Berthès, Secrétaire Général du synode.

Ce synode a donc synthétisé des propositions portant à la fois sur la vie de l'église, mais aussi sur la famille et la notion de couple a fait une part très importante à la solidarité. Le synode prend en compte le quotidien des chômeurs, des détreffés et veut participer pleinement à plus d'entraide et de justice en se mêlant autant que possible aux associations et structures déjà existantes. Il faut "rassembler ces forces pour une action plus efficace", soulignent les responsables du synode.

Le synode s'est aussi préoccupé de la demande de formation et d'accroître communication et dialogue. Toutes ses idées riches et généreuses traduisent bien une ouverture délibérée des catholiques du Diocèse aux autres, et au monde.

Ces propositions seront promulguées par Monseigneur Boffet et deviendront "Loi" d'orientation pour la communauté catholique héraultaise.

Examens les propositions consacrées plus particulièrement aux pauvres, et à "l'implication des chrétiens dans le monde du travail pour bâtir le monde à travers l'action politique sociale et professionnelle", titre d'un des groupes de travail.

LES PAUVRETES CHEZ NOUS

**Proposition n° 7**  
L'Assemblée synodale demande :  
Que soit créée au niveau de chaque paroisse une équipe d'entraide et de solidarité, attentive à toutes les formes de pauvretés locales.

Cette équipe sera composée de représentants des divers services diocésains d'action sociale et caritative (Secours Catholique, C.C.F.D., Conférences Saint-Vincent-de-Paul...) et de personnes partageant les mêmes préoccupations.

Elle sera représentée aux Conseils pastoraux de Paroisse ou de secteur et sera en



Georges Frèche, Serge Florence et Yves Lariou ont assisté à la messe de Pentecôte à la Cathédrale, point fort du Synode diocésain.

Plus de 15 000 catholiques mobilisés et 400 délégués réunis au Zénith de Montpellier, à l'occasion du Synode de Pentecôte, rappelant l'implication des chrétiens dans le monde. Les propositions émises au cours de ce synode seront promulguées par Monseigneur Boffet et deviendront "Loi" d'orientation pour la communauté catholique héraultaise.

LES PAUVRETES DANS LE MONDE

**Proposition 13.1**  
L'Assemblée Synodale demande :

- a) que soient favorisées l'information et la formation sur les questions du Tiers-Monde et notamment sur les causes économiques et politiques, internes et externes qui provoquent les situations de pauvreté.
- b) Que soit encouragée l'action politique des chrétiens pour que notre pays développe sa politique d'aide au Tiers-Monde.
- c) Que soit développée la communication entre les peuples du Tiers-Monde, ceux qui en viennent, et nous.
- d) Que le C.C.F.D., le Secours Catholique en relation avec le Centre Diocésain d'Information, formation et communication, la Pastorale des Migrants assurent ensemble la responsabilité de cette information, formation et communication.
- e) Que les prêtres et les responsables laïcs à tous les niveaux deviennent des pédagogues auprès des enfants, des

LES DETRESSES

**Proposition 22.1**  
Le Synode demande que soit développé le rôle du Conseil diocésain de la Solidarité :

- a) Il permettra aux organismes qui le composent de s'interpeller mutuellement, afin que chacun révise en permanence sa manière de penser pour agir en conséquence.
- b) Il déclenche les detresses dont personne ne s'occupe.
- c) Il s'ouvrira aux représentants des principaux organismes confessionnels du Diocèse s'occupant des situations de pauvreté ou détresse.
- d) Il prendra une dimension œcuménique : que des "passerelles" se créent entre organismes catholiques, orthodoxes, arméniens et protestants afin de parvenir à des actions et services communs.
- e) Il établira une collaboration avec la Pastorale de la Santé et avec toutes associations non confessionnelles où militent de nombreux chrétiens, pour mieux répon-

dre aux attentes de chaque personne. f) Qu'il recense tous les organismes confessionnels (chrétiens, juifs, musulmans, etc.) ou non confessionnels qui essaient d'apporter une réponse aux différentes detresses.



Georges Frèche et Yves Lariou avec Monseigneur Louis Boffet et le père Michel Berthès l'un des organisateurs du Synode. Proposition 39  
Que des chrétiens participent aux ser-

A PARTIR DU 9 JUILLET  
C'EST PLUS RAPIDE, C'EST PLUS DIRECT.

DES NOUVELLES LIGNES  
DES NOUVEAUX ARRETS  
UNE NOUVELLE SIGNALISATION

Les bus adoptent  
la ligne  
**écomobile**  
*utile!*



RENSEIGNEZ-VOUS AU POINT ACCUEIL SMTU OU CHEZ LES DEPOSITAIRES.

Le plus grand des administrateurs  
se fait tout petit  
pour mieux vous servir.



le Colbert  
REPERTOIRE DES ADMINISTRATIONS  
DE L'HERAULT

Jean-Baptiste COLBERT (1619 - 1683), surintendant des bâtiments, contrôleur des finances, secrétaire d'état à la maison du roi, exerça son activité dans tous les domaines de l'administration publique. COLBERT favorisa le commerce, multiplia les manufactures d'Etat et réorganisa les finances, la justice et la marine.

Aujourd'hui, ce grand homme, père de l'administration moderne, se fait tout petit pour mieux vous servir...

Le COLBERT, répertoire des administrations et des grands services publics de l'Hérault, est un outil de travail indispensable. Sous une forme claire, sobre et fonctionnelle, il vous permet de communiquer efficacement avec toutes les administrations du département de l'Hérault.

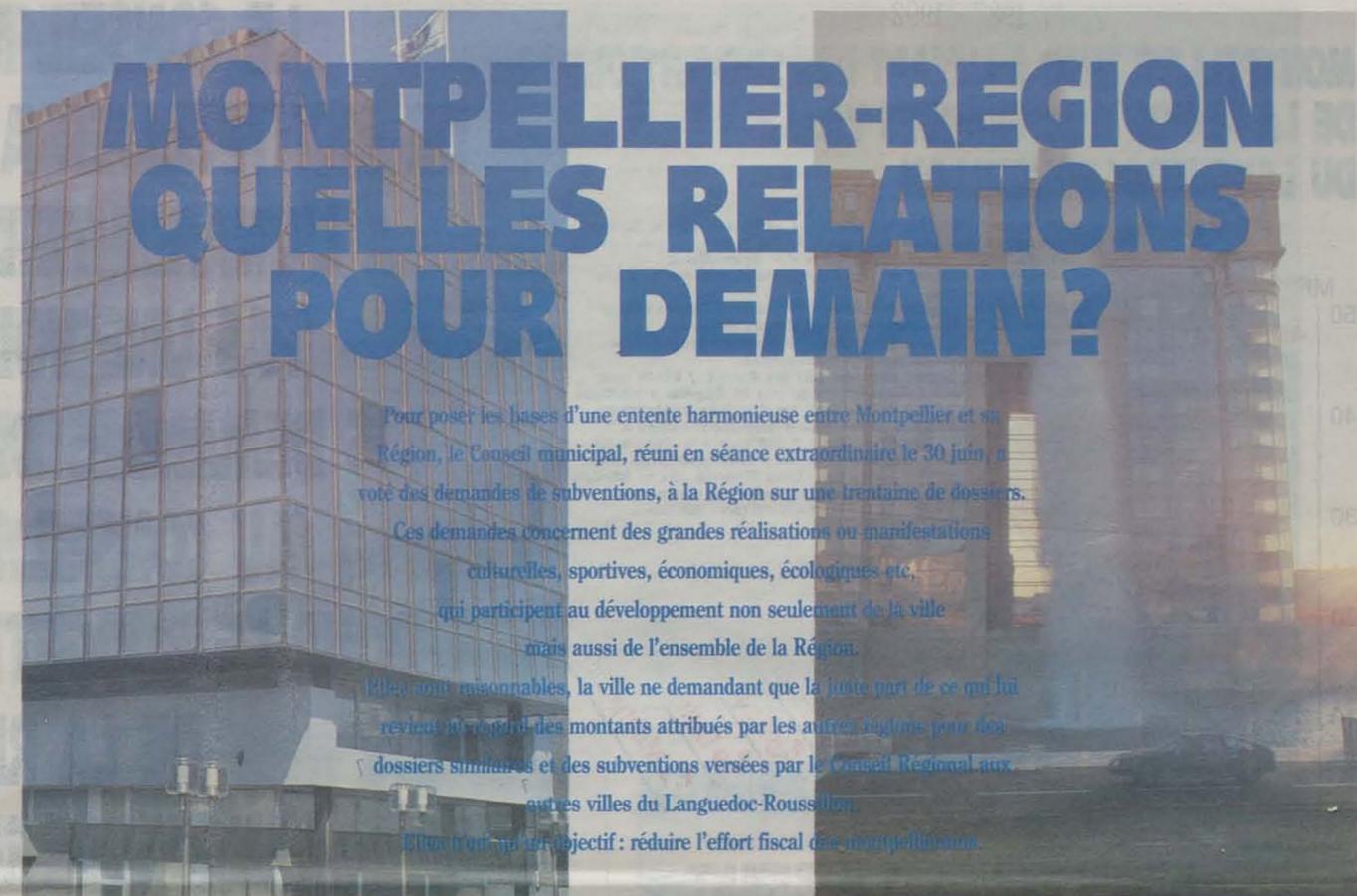
Par la somme d'informations classées judicieusement, Le COLBERT vous évite des recherches et démarches fastidieuses. Il vous indique:

- les lignes téléphoniques directes du Secrétariat
- le nom des décideurs
- les statuts de l'ensemble de la fonction publique
- et de nombreux renseignements utiles pour vos affaires et votre travail.

Sur votre bureau, chez vous, à la place de choix qui lui revient, le COLBERT vous servira, comme le grand ministre servit son Roi, avec sérieux, précision et efficacité.

Nom : .....  
Société : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....

Je passe commande dès aujourd'hui de ..... exemplaire(s) du COLBERT 1992.  
Je vous envoie maintenant la somme de 370 F par exemplaire + 20 F de port.  
par  CCP  MANDAT LETTRE  CHEQUE BANCAIRE à l'ordre de :  
**SEDIP COMMUNICATION LANGUEDOC-ROUSSILLON**  
Parc-Club du Millénaire - 1025, rue Henri-Becquerel Bt 17.01  
34036 MONTPELLIER Cedex 1 - Tél : 67 64 64 90 - Fax : 67 65 30 37



# MONTPELLIER-REGION QUELLES RELATIONS POUR DEMAIN?

Pour poser les bases d'une entente harmonieuse entre Montpellier et sa Région, le Conseil municipal, réuni en séance extraordinaire le 30 juin, a voté des demandes de subventions, à la Région sur une trentaine de dossiers.

Ces demandes concernent des grandes réalisations ou manifestations culturelles, sportives, économiques, écologiques etc, qui participent au développement non seulement de la ville mais aussi de l'ensemble de la Région.

Elles sont raisonnables, la ville ne demandant que la juste part de ce qui lui revient au regard des montants attribués par les autres régions pour des dossiers similaires et des subventions versées par le Conseil Régional aux autres villes du Languedoc-Roussillon.

Elles ont un seul objectif : réduire l'effort fiscal des montpellierais.

## SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT DEMANDEES AU CONSEIL REGIONAL 1985 - 1992

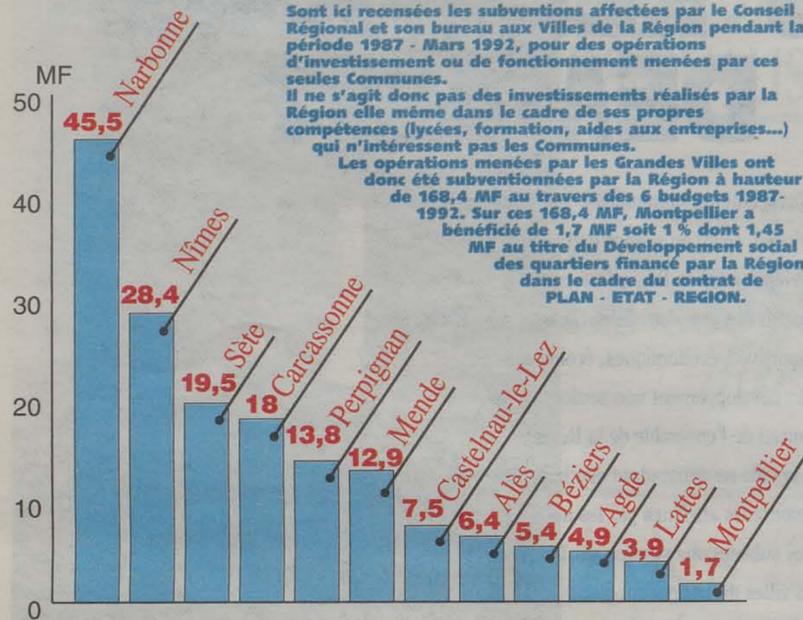
OPERATION	COUT	SUBVEN. DEMANDEE	MONTANT ACCORDE
Corum construction	527 770 000,00	50 000 000,00	0,00
<b>TOTAL 1985</b>	<b>527 770 000,00</b>	<b>50 000 000,00</b>	<b>0,00</b>
Terrain de sport Pierre Rouge	834 251,00	150 000,00	0,00
Centre nautique toboggan aquatique	1 500 000,00	150 000,00	0,00
Acquisition four de crémation	1 131 234,00	286 147,00	0,00
<b>TOTAL 1987</b>	<b>3 465 485,00</b>	<b>586 147,00</b>	<b>0,00</b>
Centre National de Base Ball Création 2 Terrains	4 014 370,00	846 200,00	0,00
Grammont Terrains 1 et 2 Vestiaires	500 000,00	105 396,00	0,00
Stade Bonnier de la Mosson Vestiaires	513 800,00	108 305,00	0,00
CDSQ M. Œuvre urbain étude Grossetti	330 000,00	165 000,00	165 000,00
<b>TOTAL 1988</b>	<b>5 358 170,00</b>	<b>1 224 901,00</b>	<b>165 000,00</b>
Parcours sportif de Grammont	400 000,00	84 317,00	0,00
Construction Palais Pierre de Coubertin	21 329 024,00	5 000 000,00	0,00
Gymnase ostermeyer refection sol	235 304,00	49 600,00	0,00
Stade de la Mosson 5 <sup>e</sup> tranche	31 230 700,00	3 123 070,00	0,00
Tir Montmaur extension 1 <sup>re</sup> tranche	1 500 000,00	150 000,00	0,00
CDSQ aménagement urbain hôtel Assas	400 000,00	94 000,00	94 000,00
Piscine Maurin Rauze et Pompignane	168 451,00	50 535,00	50 535,00
Piscine Maurin Rauze et Pompignane	79 251,00	26 330,00	26 330,00
<b>TOTAL 1989</b>	<b>55 342 730,00</b>	<b>8 577 852,00</b>	<b>170 885,00</b>

OPERATION	COUT	SUBVEN. DEMANDEE	MONTANT ACCORDE
Musée Fabre Amgt 3 salles exposition	1 080 000,00	150 000,00	0,00
Complexe Claude Beal réaménag. pelouse	400 000,00	84 300,00	0,00
Pavillon Populaire ensemble culturel	7 000 000,00	1 000 000,00	0,00
Complexe Paillade Bloc Vestiaire	777 730,00	150 000,00	0,00
Grammont Base Ball	4 654 035,00	981 000,00	0,00
Centre Equestre Municipal Domaine Grammont	7 000 000,00	1 000 000,00	0,00
Tennis Grammont courts couverts	1 400 000,00	150 000,00	0,00
Complexe Grammont Rugby	1 700 000,00	150 000,00	0,00
CDSQ Amgt urbain verrerie basse	1 400 000,00	350 000,00	350 000,00
CDSQ Amgt urbain plan université	375 000,00	181 000,00	181 000,00
<b>TOTAL 1990</b>	<b>25 786 765,00</b>	<b>4 196 300,00</b>	<b>531 000,00</b>
Piscine La Rauze Carrelage Bassin	360 000,00	75 800,00	0,00
Piscine La Rauze Conformité	800 000,00	150 000,00	0,00
Terrain Football synthétique	2 375 000,00	150 000,00	0,00
Aire de skate board	450 000,00	94 800,00	0,00
Construction d'un dojo	1 000 000,00	150 000,00	0,00
Ursulines Centre Chorégraphique	22 000 000,00	4 400 000,00	0,00
Eglise St Anne Salle Exposition	1 530 000,00	387 000,00	0,00
Stade de la Mosson 6 <sup>e</sup> tranche	65 000 000,00	6 500 000,00	0,00
Parc Tastavin Aménagement	800 000,00	202 000,00	0,00
Boisements Montmaur Lunaret	686 210,00	173 577,00	173 577,00
Bibliothèque Restauration iconographie	30 000,00	30 000,00	30 000,00
CDSQ Amgt urbain Grossetti abords	2 027 800,00	400 000,00	400 000,00
<b>TOTAL 1991</b>	<b>97 059 010,00</b>	<b>12 713 177,00</b>	<b>603 577,00</b>
Amgt Jeux Pré-Olympique Handisport	410 000,00	86 400,00	0,00
Montpellier village tennis peps park	1 080 000,00	150 000,00	0,00
Aire stationnement gens voyage	6 500 000,00	1 500 000,00	0,00
CDSQ Amgt urbain Grossetti Abords	1 530 000,00	260 000,00	260 000,00
<b>TOTAL 1992</b>	<b>9 520 000,00</b>	<b>1 996 400,00</b>	<b>260 000,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>724 302 160,00</b>	<b>79 294 777,00</b>	<b>1 730 442,00</b>

Sur 1,73 MF encaissés par la Ville, 1,450 MF ont été attribués au titre du Développement Social des Quartiers dans le cadre du Contrat de Plan ETAT - REGION.  
De 1986 à 1992, la Région a effectivement attribué 0,28 MF à la Ville de Montpellier.

1987 - 1992

## MONTPELLIER MISE A L'ECART DES SUBVENTIONS DE LA REGION AUX GRANDES VILLES DU LANGUEDOC-ROUSSILLON



Sont ici recensées les subventions affectées par le Conseil Régional et son bureau aux Villes de la Région pendant la période 1987 - Mars 1992, pour des opérations d'investissement ou de fonctionnement menées par ces seules Communes. Il ne s'agit donc pas des investissements réalisés par la Région elle-même dans le cadre de ses propres compétences (lycées, formation, aides aux entreprises...) qui n'intéressent pas les Communes. Les opérations menées par les Grandes Villes ont donc été subventionnées par la Région à hauteur de 168,4 MF au travers des 6 budgets 1987-1992. Sur ces 168,4 MF, Montpellier a bénéficié de 1,7 MF soit 1 % dont 1,45 MF au titre du Développement social des quartiers financé par la Région dans le cadre du contrat de PLAN - ETAT - REGION.

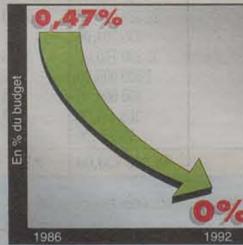
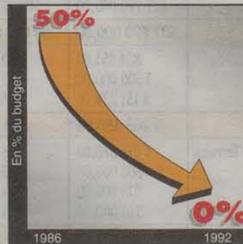
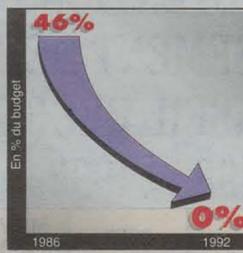
## REGION: SUBVENTIONS PAR HABITANT 1143,50 F POUR CHAQUE HABITANT DE MENDE 8,25 F POUR CHAQUE MONTPELLIERAIN

Villes de + de 30 000 habitants	1987	1988	1989	1990	1991	1992	TOTAL 87-92	En francs par habitant *
MENDE	0,628	2,618	1,535	—	3,470	4,685	12,936	1 143,50
NARBONNE	3,105	12,568	6,687	10,119	7,034	6,058	45,571	993,50
CASTELNAU-LE-LEZ	0,250	0,250	5,000	—	2,000	—	7,500	681,80
SETE	4,176	4,090	0,470	2,330	2,875	5,645	19,586	466,33
CARCASSONNE	2,151	4,719	4,950	2,597	1,266	2,350	18,033	414,45
LATTES	1,000	0,713	1,070	0,521	0,610	—	3,914	383,70
AGDE	0,716	1,798	—	1,000	1,420	—	4,934	280,00
NIMES	3,830	11,054	1,826	10,470	0,400	0,870	28,450	221,30
ALES	0,763	0,781	1,676	2,475	0,274	0,470	6,439	156,95
PERPIGNAN	4,530	2,776	0,683	3,400	1,310	1,190	13,889	131,20
BEZIERS	1,006	0,922	—	3,300	—	0,200	5,428	75,38
MONTPELLIER	0,000	0,165	0,171	0,531	0,603	0,260	1,730	8,25

\* Moyenne : 315,90 F par habitant

# LE CONSEIL MUNICIPAL DE MONTPELLIER A VOTE LE 3 JUIN A L'UNANIMITE DES EXPRIMES (PAS UNE VOIX CONTRE) SES DEMANDES DE SUBVENTIONS AU CONSEIL REGIONAL POUR LE BUDGET PRIMITIF 1993 DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

EVOLUTION DE LA PARTICIPATION DE 1986 A 1992



PARTICIPATION DEMANDEE A LA REGION

FESTIVAL INTERNATIONAL DE RADIO-FRANCE ET DE MONTPELLIER		
BUDGET 1986	BUDGET 1992	PARTICIPATION DEMANDEE A LA REGION POUR 1992
4,30 MF	7,34 MF	
Ville-District	44,19 %	80,25 %
Région	46,51 %	0,00 %
Etat	0,00 %	13,62 %
Département	9,30 %	6,13 %
		3 MF
		soit 40 %

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE		
BUDGET 1986	BUDGET 1992	PARTICIPATION DEMANDEE A LA REGION POUR 1992
22,8 MF	40,01 MF	
Ville-District	14,34 %	75,51 %
Région	50,15 %	0,00 %
Etat	31,13 %	20,00 %
Département	4,38 %	4,50 %
		20 MF
		soit 50 %

FESTIVAL INTERNATIONAL DE MONTPELLIER-DANSE		
BUDGET 1986	BUDGET 1992	PARTICIPATION DEMANDEE A LA REGION POUR 1992
4,26 MF	7,6 MF	
Ville-District	91,31 %	81,58 %
Région	0,47 %	0,00 %
Etat	4,69 %	15,13 %
Département	3,52 %	3,29 %
		1,15 MF
		soit 15 %

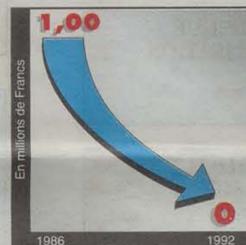
### VŒU POUR LA PARTICIPATION REGIONALE AU FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION DE LA FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES ECONOMIQUES

Le Plan Université 2000 a retenu le déplacement de la Faculté de Droit et de Sciences Economiques de Montpellier sur le site de Richter Port Marianne. La Ville de Montpellier considère comme inadmissible que la région Languedoc-Roussillon ait accepté de participer au financement des facultés de Nîmes, Perpignan, des IUT de Béziers, Carcassonne et Narbonne et se refuse à toute subvention en faveur de la faculté de Droit et des Sciences Economiques de Montpellier, prenant ainsi en otage 15 000 étudiants et leurs parents originaires de l'ensemble de la Région. La Ville demande à la Région une participation de 60 millions de francs dans le financement de la faculté de la Fac de Droit et des Sciences économiques de Richter dont les travaux vont débiter à l'automne. Dans ce vœu, nous condamnons l'inqualifiable retrait du Conseil Régional de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques et demandons que comme pour l'université de Nîmes, celle de Perpignan, les IUT de Béziers, Carcassonne et Narbonne, la Région participe au financement de cette fac et ne prenne pas en otage les 15 000 étudiants et étudiantes et leurs parents originaires de toutes les régions du Languedoc-Roussillon. Pour ce faire, nous lui demandons une participation au XI<sup>e</sup> Plan d'au moins 60 millions. (Vœu voté à l'unanimité des exprimés le 30 juin)

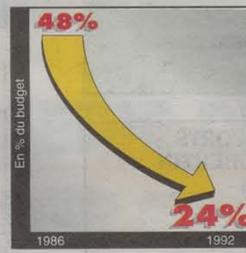
### VŒU CONTRE LA PARTICIPATION AUX JEUX MEDITERRANEENS DU FAIT DE L'ABSENCE D'ISRAEL

Faute de la participation d'Israël aux Jeux Méditerranéens de 1993, la Ville de Montpellier ne participera pas aux Jeux Méditerranéens. Si Israël ne participe pas aux Jeux Méditerranéens, quel que soit le responsable, la Ville de Montpellier n'y participera pas en signe de solidarité avec Israël. Nous sommes contre l'exclusion de tout pays de la Méditerranée et nous refusons de participer à des Jeux où on sélectionne les gens en fonction de leur race, de leur couleur ou de leur religion. La ville de Montpellier, hostile à l'exclusion de tout pays de la Méditerranée quel qu'il soit, constatant l'exclusion d'Israël de ces Jeux, se refuse donc à participer aux Jeux Méditerranéens. (Vœu voté à l'unanimité le 30 juin)

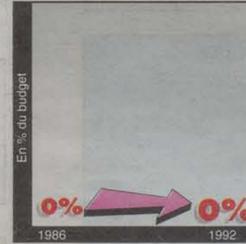
Le Conseil Municipal a également voté cinq vœux pour que la région crée des lignes budgétaires pour le financement du tri sélectif des ordures ménagères, des stations d'épuration des villes riveraines de la méditerranée, de la protection des étangs, des handicapés et des transports en commun.



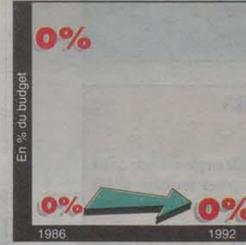
OPERAS DE MONTPELLIER		
BUDGET 1986	BUDGET 1992	PARTICIPATION DEMANDEE A LA REGION POUR 1992
Région 1 MF	Région 0,00 MF	17 MF
		soit 25 %



CENTRE CHOREGRAPHIQUE NATIONAL COMPAGNIE BAGOUET		
BUDGET 1986	BUDGET 1992	PARTICIPATION DEMANDEE A LA REGION POUR 1992
2,08 MF	5,72 MF	
Ville-District	4,81 %	27,27 %
Région	48,08 %	23,95 %
Etat	45,67 %	40,21 %
Département	1,92 %	8,74 %
		2,74 MF
		soit 48 %



FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINEMA MEDITERRANEEN DE MONTPELLIER-FRANCE		
BUDGET 1986	BUDGET 1992	PARTICIPATION DEMANDEE A LA REGION POUR 1992
0,68 MF	3,29 MF	
Ville-District	51,47 %	56,53 %
Région	0,00 %	0,00 %
Etat	16,18 %	10,64 %
Département	0,00 %	15,20 %
		0,65 MF



FESTIVAL DU FILM JUIF ET ISRAELIEN		
BUDGET 1986	BUDGET 1992	PARTICIPATION DEMANDEE A LA REGION POUR 1992
137 000 F	472 000 F	
Ville-District	10,95 %	27,97 %
Région	0,00 %	0,00 %
Etat	0,00 %	0,00 %
Département	0,00 %	2,12 %
		38 000 F

9-16 AOUT 1992

# JEUX PRE-OLYMPIQUES HANDISPORTS

Organisés tous les quatre ans, les Jeux Paralympiques succèdent traditionnellement de quelques jours aux Jeux Olympiques. Ils permettent au grand public de mesurer les performances étonnantes des athlètes engagés, comme le prouvent les derniers jeux d'Hiver de Tignes-Albertville. Plus de 3 000 sportifs de haut niveau participeront aux sixièmes Jeux Paralympiques de Barcelone qui se dérouleront en septembre 92. La France sera représentée par 200 athlètes sélectionnés dans treize disciplines. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports et la Fédération Française Handisports ont choisi Montpellier comme base d'entraînement pour les Jeux de Barcelone en tenant compte de la qualité des installations sportives de la ville, des conditions climatiques et de la proximité géographique avec l'Espagne. Du 9 au 16 août prochains, 400 personnes, athlètes et entraîneurs, se retrouveront donc à Montpellier pour se préparer dans les treize disciplines retenues et développer un esprit d'équipe indispensable. Trois comités participent à la réglementation et à l'organisation de cette manifestation "pré-paralympique" placée sous le patronage de Mme Dominique Bredin, Ministre de la Jeunesse et des Sports, et de M. Michel Gilbert, Secrétaire d'Etat aux Personnes Handicapées :



• Un Comité d'Honneur, composé entre autres personnalités, d'André Auberger, Président de la Fédération Française Handisport, de M. Bernard Gerard, Préfet de Région et Georges Prêche, Député-Maire de la Ville de Montpellier.

• Un Comité d'Organisation (COJE-PHAM), présidé par M. le Professeur Claude Gros.

• Un Comité Technique, présidé par François Terranova et dirigé par M. Jean-Marc Barbin.

Les entraînements auront tous lieu sur les installations sportives de la ville (cf. encadré) et la restauration et l'hébergement ont été centralisés autour du CREPS. Un encadrement médical, composé de kinésithérapeutes et d'infirmières a été prévu, ainsi qu'une commission "Animations", qui proposera un programme d'activités culturelles durant le déroulement du stage. Ces jeux Pré-Olympiques Handisports seront ainsi l'occasion de proposer des démonstrations sportives au public. La présence de Thierry Caillier (tennis) et Corinne D'Urzo (natation), deux montpelliérains, permettront de rendre compte, tout au long de ces journées, du dynamisme du mouvement sportif Handisport dans notre ville.

• Tennis de Table - Volley Ball : CREPS  
 • Tir à l'Arc : Annexe de la Paillade  
 • Tir aux armes : Stand de Montmaur  
 • Cyclisme et Tennis : sur Montpellier

**PLACE AUX SPORTS**  
 Tout au long des vacances d'été, "Place aux Sports" vous donne l'occasion de pratiquer les activités de votre choix, parmi 45 disciplines proposées : golf, Bozendo, équitation, séjours pleine nature, stages, multisports, G.R.S., hockey sur glace, modélisme auto, skateboard, voile et planche à voile, activités nautiques... Pour plus d'information, renseignez-vous à la Direction Municipale des Sports. 18, Av. Frédéric Mistral - Montpellier (67 34 72 73 - 67 43 72 05)

**TENNIS-CLUB LA JALADE**  
 André Navarre, Président, Daniel Marc entraîneur, Jean-Luc Mas préparateur physique et les joueurs : Eric Champion, Laurent Marty, Guillaume Derouzier, Hubert Lang, Frédéric Suran et Thierry Diguaro ont reçu une médaille de la ville récompensant l'accession des joueurs du club en "nationale 1". Félicitations à tous.

**3<sup>e</sup> COMPETITION DE SKATE-BOARD A GRAMMONT**  
 L'Equipe Montpellier Castelnau Base-Ball a accédé cette année en 1<sup>re</sup> division. Le club se situe aujourd'hui parmi les huit meilleurs de France, sur 250 recensés. Prochain rendez-vous, à Veyrassi le 26 juillet, pour la rencontre contre Brevannes.

**BASE-BALL**  
 L'Equipe Montpellier Castelnau Base-Ball a accédé cette année en 1<sup>re</sup> division. Le club se situe aujourd'hui parmi les huit meilleurs de France, sur 250 recensés. Prochain rendez-vous, à Veyrassi le 26 juillet, pour la rencontre contre Brevannes.

**PING PONG**  
 Encore un club qui accède cette année en nationale 1. Le Tennis de Table Club Municipal de Grammont a rejoint en effet, au cours d'une cérémonie organisée à l'Hôtel de Ville, le peloton des grands clubs d'élite. Renseignements : 67 22 14 01

**AGTM**  
 160 joueurs ont participé, en mai dernier, au tournoi de tennis homologué, 3<sup>e</sup> catégorie, qui s'est déroulé au Tennis Club de Montpellier. Renseignements : 67 66 06 92

**COMEDIE DE LA PETANQUE**  
 Pendant trois jours, les meilleurs joueurs français et internationaux de pétanque vont se donner rendez-vous sur la Place de la Comédie. Une Comédie transformée pour l'occasion en véritable boudrome. Un carré d'honneur de 8 jeux sera en effet confectionné par un revêtement bitumineux recouvert de sable gravillonneux, tandis que sur l'Esplanade, 40 jeux seront aménagés sous les platanes. Un terrain sera également aménagé à Grammont. La Comédie de la Pétanque, 1<sup>er</sup> du genre, rassemblera quelques 1 500 participants, rappelant l'extrême popularité d'un sport classé en 4<sup>e</sup> position au palmarès des grandes fédérations sportives nationales. Le spectacle offert au public par les champions du monde, Passo (le bombardier nimois), Quintais (le métronome) ou Simoes, les champions de France en titre ou les équipes d'Italie, d'Espagne, de Suisse, de Belgique et d'Algérie, devrait être mémorable. 3000 places de gradins ont été prévues pour permettre aux amateurs de pétanque de profiter au mieux de cette manifestation organisée par l'Association des Sociétés de Pétanque et jeu provençal de Montpellier et la Ville de Montpellier.

## LES LIEUX DES EPREUVES

- Athlétisme : Stade Philipides
- Basket-Ball : Palais des Sports
- Escrime : Palais des Sports
- Haltérophilie : Centre Propara
- Judo : Palais des Sports René Bougnol
- Natation : Centre Nautique La Paillade

## 30 - 31 JUILLET - 1<sup>er</sup> AOUT COMEDIE DE LA PETANQUE



## Brèves

**MAMMOBILE**  
 civique impératif pour lutter contre les risques d'incendie. Rappelons les dispositions réglementaires :  
 - Je débroussaillage doit être effectué chaque année par les propriétaires ou leurs ayants-droit, frais à leur charge.  
 - A défaut, la Ville peut réaliser cette opération d'office, après mise en demeure, frais à la charge des contrevenants. L'élimination des déchets végétaux est réglementée. Ils peuvent être "compactés" dans les divers points de propreté de la Ville :  
 • Paillade/Espace Mosson 67 03 22 22  
 • Hôpitaux-Facultés 67 41 31 17  
 • Prés d'Arenes 67 58 18 38

**VOYAGEUR**  
 La deuxième édition de ce luxueux magazine est une ode aux charmes "ensorcelants" de la capitale languedocienne. Touristes et montpelliérains sont invités à découvrir l'Histoire et les petites histoires qui font la saveur de la ville. Que vous soyez gourmet, noctambule, flâneur, pêcheur, golfeur... Voyageur vous fait pénétrer dans le rêve d'une cité du XXI<sup>e</sup> siècle et vous invite à la découverte de ses jardins secrets. Voyageur En vente en kiosque : 30 F

**CARTE ETE**  
 JEUNES  
 La Carte Eté Jeunes propose aux 13-25 ans, un "chéquier Vacances", permettant de se composer un été sportif et culturel à la carte : patinoire, natation, Festival de Danse, football au MHSC, visite de l'Office du Tourisme... faites votre choix. La Carte Eté Jeunes vous sera remise contre 120F et sur présentation d'une carte d'identité ou d'une carte scolaire et d'une photo. Renseignements : Espace Montpellier Jeunesse Le Capoulié - rue Maguelone Tél : 67 92 30 50

**PHOTO**  
 Exposition des photographes grecs présentés par : Photography Center Athenes et Camera Obscura Thessalonique : Costis Antoniadis - Aris Georgiou - Yorgos Depollas - Nikos Panayotopoulos. Galerie Angle Corum

**DEBROUSAILLEMENT EN MILIEU URBAIN**  
 Le débroussaillage est un devoir

**DEMETER**  
**COUT DU PROJET DE SCHEMA GLOBAL DE TRAITEMENT ECOLOGIQUE DES DECHETS (1992)**  
 150 MF  
 De 1986 à 1992 : 6,6 MF réalisés en investissements - Subvention de la Région : 0 F.  
**SUBVENTION DEMANDEE A LA REGION POUR 1992**  
 45 MF SOIT 30 %

**CONGRES EURODROIT**  
**COUT DE LA MANIFESTATION (DU 16 AU 18 SEPT. 92)**  
 110 MF  
 Financement public ..... 5,5 MF  
 District ..... 5,0 MF  
 Ville ..... 0,5 MF  
 Région ..... 0,0 MF  
**SUBVENTION DEMANDEE A LA REGION**  
 1,85 MF SOIT 33 % DU FINANCEMENT PUBLIC

**ASSOCIATION "EUROHANDICAP" SALON "EUROHANDICAP"**  
**BUDGET DU 1<sup>ER</sup> SALON EN 1992**  
 2 450 000 F  
 Compte tenu du caractère national de cette manifestation et de sa vocation orientée vers la formation professionnelle (pour laquelle la Région est compétente), la région devrait participer au financement du budget.  
**FINANCEMENT DEMANDE A LA REGION**  
 1,2 MF SOIT 50 %

**TRANSPORTS EN COMMUN**  
**COUT DES TRAVAUX REALISES DE 1986 A 1990**  
 141,8 MF  
 Subvention de la Région : 0 F  
**COUT DE LA CREATION DU 2<sup>e</sup> AXE PRIORITAIRE (1990-1992)**  
 130 MF  
**SUBVENTION DEMANDEE A LA REGION**  
 25 MF SOIT 20 %  
 (sur les mêmes bases que le contrat de modernisation)

**STATION D'EPURATION DE LA CEREREDE**  
**COUT DU PROJET D'EXTENSION (1992)**  
 235 MF  
 De 1986 à 1992 la ville a mené des travaux d'aménagement pour un coût de 17,6 MF - Subvention de la Région : 0 F  
**SUBVENTION DEMANDEE A LA REGION POUR L'EXTENSION DE LA STATION**  
 70 MF SOIT 30 %  
 La Région PACA subventionne à 30 % tous les projets littoraux.

**GIHP LANGUEDOC-ROUSSILLON**  
**TRANSPORTS HANDICAPES SUR DISTRICT. INVESTISSEMENT 1992 0,300 MF**  
 - Investissement en matériel roulant : 0,300 MF. Région : 0 F.  
**PARTICIPATION DEMANDEE A LA REGION : 0,15 MF/AN** pour l'aide à l'investissement. Dans d'autres régions, Ile-de-France, Lorraine, Bretagne, Nord-Pas-de-Calais, les acquisitions de véhicules sont financées soit automatiquement, soit sur dossier.  
**LOCAUX GIHP. COUT : 5,338 MF**  
**SUBVENTION DISTRICT : 1 MF**  
**SUBVENTION DEMANDEE A LA REGION : 0,5 MF**

**SALON INFORMATIQUE**  
**FINANCEMENT PUBLIC SALON 1992**  
 1 MF (District 1 MF, Région 0 F)  
**FINANCEMENT PUBLIC PREVISIONNEL SALON 1993**  
 1,5 MF  
**SUBVENTION DEMANDEE A LA REGION**  
 0,5 MF SOIT 33 %

**PROTECTION DES ETANGS**  
**COUT DES ACTIONS ORGANISEES PAR LE DISTRICT EN 1992**  
 3,2 MF  
**SUBVENTION DEMANDEE A LA REGION**  
 1,6 MF dont 0,4 MF en fonctionnement soit 50 %  
 Rappelons les compétences régionales en matière d'environnement, de production conchylicole, de lutte pour la dépollution, de protection du littoral.

**ECOLOTHEQUE**  
**CREATION DU CENTRE RESSOURCES NATURE ET ENVIRONNEMENT (1992)**  
 Investissement 10 MF  
 Fonctionnement 1,5 MF  
**PARTICIPATION DEMANDEE A LA REGION POUR L'INVESTISSEMENT**  
 2,5 MF SOIT 25 %

**LOCATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS AUX LYCEES 1986 - 1992**  
**FRAIS DE FONCTIONNEMENT**  
 - 1983 - Loi de décentralisation  
 La région doit prendre en charge les frais de fonctionnement et d'équipements des lycées y compris le sport.  
 - 1986-1992 - La région n'accepte pas la concertation proposée par la ville et ne veut pas payer.  
**MONTANT DE LA DETTE DE LA REGION A LA VILLE**  
 5,9 MF.  
**INVESTISSEMENTS**  
 Entre 1986 et 1992 la ville a poursuivi les investissements sur les installations sportives utilisées par les lycées.  
**COUT GLOBAL 30 MF.**  
**SUBVENTION REGION VERSEE : 0 MF**  
**SUBVENTION DEMANDEE A LA REGION : 15 MF**

**EQUIPES DE SPORTS EVOLUTION EN 1<sup>RE</sup> DIVISION NATIONALE**  
**Demande de subvention à la région pour le fonctionnement des équipes en 1<sup>re</sup> division nationale**  
 Montpellier Hérault football 5 MF  
 Rugby 600 000 F  
 Basket 2 MF  
 Volley 500 000 F  
 Hand 400 000 F  
 Demande de subvention pour le centre de formation de football de Grammont 5 MF

**CENTRE EQUESTRE DE GRAMMONT**  
**COUT DE LA CONSTRUCTION (1991)**  
 7 MF  
 Subvention Région : 0 F  
**LA SUBVENTION DEMANDEE A LA REGION**  
 1,4 MF SOIT 20 %  
 (taux pratiqué par la Région à Narbonne)

**PISCINE OLYMPIQUE PROJET DE REALISATION**  
**COUT 150 MF**  
**SUBVENTION DEMANDEE A LA REGION**  
 45 MF SOIT 30 %

**STADE DE FOOTBALL DE LA MOSSON**  
**COUT DES TRAVAUX 1<sup>RE</sup> PHASE (87-91)**  
 120 MF  
 Subvention de la Région : 0 F  
**COUT DES TRAVAUX 2<sup>ME</sup> PHASE**  
 170 MF  
**SUBVENTION ATTENDUE DE LA REGION**  
 87 MF SOIT 30 %  
 (taux pratiqué par les autres régions)

**PALAIS DES SPORTS PIERRE DE COUBERTIN**  
**COUT DE LA CONSTRUCTION (1989)**  
 22,3 MF  
 Subvention de la Région : 0 F  
**SUBVENTION DEMANDEE A LA REGION**  
 5,6 MF SOIT 25 %  
 (taux pratiqué par la Région à Castelnau-le-Lez et Nîmes)

**EUROMEDECINE**  
**FINANCEMENT PUBLIC 1985**  
 12,95 MF  
 Ville-District ..... 57,92 %  
 Région ..... 24,71 %  
 Autres financements publics ..... 17,37 %  
**FINANCEMENT PUBLIC 1992**  
 18,20 MF  
 Ville-District ..... 71,98 %  
 Région ..... 0,00 %  
 Autres financements publics ..... 18,13 %  
**CONTRIBUTION DEMANDEE DE LA REGION**  
 4,5 MF  
 (même pourcentage que celui accordé en 1985)

**CAP ALPHA**  
**BUDGET ANNUEL 1992**  
 7,5 MF (Région : 0 F)  
 En 3 ans d'activité, ce sont plus de 300 emplois directs créés dans la Région, 73 créations d'entreprises nouvelles et 115 entreprises qui ont bénéficié des services de la pépinière d'entreprises.  
 Ce type d'équipement est pris en charge à 100 % dans la région Nord et la région Lorraine.  
**DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION**  
 1,6 MF  
 soit 50 % des dépenses publiques s'élevant à 3,2 MF

**CORUM**  
**COUT DE REALISATION**  
 788 MF  
 Subvention Etat ..... 50 MF  
 Subvention Département ..... 50 MF  
 Subvention Europe ..... 14 MF  
 Subvention CCI ..... 4 MF  
 Subvention Région ..... 0 MF  
 Un courrier de M. le Président du Conseil régional en date du 6/02/86 annonce la décision du bureau du Conseil régional d'attribuer à la ville une subvention de 50 MF dans le cadre du budget primitif 1986 de la Région.  
 Décision non appliquée.  
**SUBVENTION ATTENDUE DE LA REGION**  
 50 MF

**CENTRE CHOREGRAPHIQUE DES URSULINES**  
**COUT 30 MF**  
 Année de mise en service : 1993  
 Habituellement, la Région subventionne ces équipements à hauteur de 20 %.  
 Compte tenu du caractère régional de cet équipement :  
**LA SUBVENTION ATTENDUE DE LA REGION EST DE 6 MF**

**CONSERVATOIRE NATIONAL DE REGION**  
**FINANCEMENT 1992**  
 Fonctionnement 22 MF (District 90 % - Etat 10 %)  
 Investissement 2 MF (District 100 %)  
**PROJET DE DEVELOPPEMENT EN 1993**  
 Créer de nouveaux enseignements pour développer une structure européenne de très haut niveau basée sur l'excellence à partir du conservatoire national de région de Montpellier.  
 Coût fonctionnement ..... 40 MF  
 Investissement matériel musical ..... 26 MF  
 Aménagement de locaux ..... 60 MF  
**FINANCEMENT DEMANDE A LA REGION 25 % SOIT 8 MF**

**MUSEE FABRE PAVILLON DU MUSEE FABRE**  
**COUT 12,5 MF**  
 Réalisation 1992.  
 Habituellement, la Région subventionne les réalisations du musée à hauteur de 20 %.  
**LA SUBVENTION ATTENDUE DE LA REGION EST DONC DE 2,5 MF**

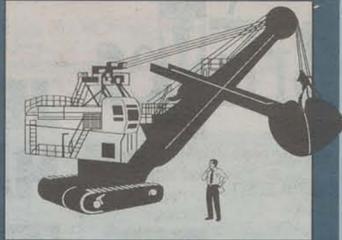
**CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL THEATRE DES TREIZE VENTS**  
**BUDGET 1986 - 10,11 MF**  
 Ville-District ..... 17,41 %  
 Région ..... 3,96 %  
 Etat ..... 70,23 %  
 Département ..... 2,37 %  
**BUDGET 1992 - 14,90 MF**  
 Ville-District ..... 30,54 %  
 Région ..... 6,71 %  
 Etat ..... 58,39 %  
 Département ..... 4,36 %  
**PARTICIPATION DEMANDEE A LA REGION POUR 1992 - 4,5 MF**

**ECOLE REGIONALE DES BEAUX-ARTS**  
**FINANCEMENT 1992**  
 Fonctionnement 9 MF (District 93 % - Etat 7 %)  
 Investissement 1 MF (District 100 %)  
**PERSPECTIVE 1993**  
 Développer l'Ecole régionale des Beaux-Arts du District de Montpellier dans le cadre des pôles régionaux à vocation européenne d'enseignement supérieur des arts plastiques.  
 Coût de l'investissement ..... 66 MF  
 Coût de fonctionnement ..... 15 MF  
 Répartition des financements ..... 1/3 Etat, 1/3 Région, 1/3 District.  
**FINANCEMENT DEMANDE A LA REGION**  
 27 MF (22 MF investissement - 5 MF fonctionnement)

**EXPOSITION FREDERIC BAZILLE**  
**COUT 4,5 MF**  
 1992 : Organisation de l'exposition  
 La Région a subventionné des expos dans les grandes villes à hauteur de 20 %.  
**LA SUBVENTION ATTENDUE DE LA REGION EST DONC DE 0,9 MF**

**SALON OKEANOS**  
**FINANCEMENT PUBLIC 1992**  
 2,5 MF  
 District ..... 1,2 MF  
 Ville ..... 1,3 MF  
 Région ..... 0 F  
 Le premier salon a été créé en 1991 et n'a jamais reçu de subvention de la Région.  
 (15 000 visiteurs en 1991)  
**PARTICIPATION DEMANDEE A LA REGION**  
 0,8 MF SOIT 1/3 des concours publics

# BATIMENT TRAVAUX PUBLICS




**UNE ENTREPRISE  
DE QUALITÉ**  
☎ 67 70 37 51

**Ets NEGRE**  
TOUS TRAVAUX AGRICOLES  
DEBROUSSAILLAGE TRACTO-PELLE  
67 72 34 99 - 67 87 23 72

**NJE** MENUISERIE ALUMINIUM  
MUR RIDEAU  
LOT 131 - Z.A. MAURIN  
34978 LATTES CEDEX 02 - Tél. 67 69 00 75

**TCH**  
INSTALLATIONS  
THERMIQUES &  
CLIMATIQUES &  
HYDRAULIQUES  
Bureaux et entrepôts  
Ch. Vicinal n° 14 - Dépôt Marit n° 1  
St-Charles - 66000 Perpignan  
Tél. 68 85 10 39 - Fax 68 85 10 59

CONTROLE TECHNIQUE  
DE LA CONSTRUCTION  
**SOCOTEC**  
La qualité du service  
Agence de Montpellier  
130, av. de Palavas  
Tél. 67 65 49 50 - Fax 67 22 23 36

**sade** 

**l'eau... c'est la vie**

**COMPAGNIE GENERALE DE TRAVAUX D'HYDRAULIQUE**

- Adduction et distribution d'eau potable
- Assainissement, Réseaux d'irrigation
- Génie civil - ouvrages spéciaux - puits
- Eaux industrielles, gaz, divers
- Travaux P.T.T. Forages, sondages
- Battage de pieux/chenal, Fondations spéciales
- Forages et fonçages horizontaux
- Entretien et gestion des réseaux

**AGENCE REGIONALE DE MARSEILLE**  
251, boulevard Mireille-Lauze - MARSEILLE (10<sup>e</sup>) - Tél. 91.79.91.51

**AGENCES DU LANGUEDOC**  
NIMES : Z.I. de St-Césaire - Rue Arsène d'Arsonval - 30000 Nimes - Tél. 66.23.55.24  
MONTPELLIER : Z.A. Les Routous - Route de Jacou  
34740 Vendargues - Tél. 67.72.31.31

**MERIDIONALE** 



Méridionale de travaux - Immeuble Le Triade - B.P. 1187  
215, rue Samuel-Morse - 34009 Montpellier cedex 01 - 67.64.44.40

**SOLEG**

**SOCIÉTÉ  
LANGUEDOCIENNE  
D'ENTREPRISE GÉNÉRALE**

*Entreprise de bâtiment  
et travaux publics*

Siège social  
Route de Lodève - B.P. 42  
34990 JUVIGNAC  
☎ 67 10 12 14  
Télécopie : 67 40 20 20

S.A.R.L.  
**SMR**  
SALAS MAÇONNERIE RENOVATION  
137, rue Marie-Durand  
La Pompignane  
34000 MONTPELLIER  
Tél. 67 72 35 39

Espace réservé  
N° 50635

**bec** **BEC CONSTRUCTION**  
Tél. : 67.87.04.05

**bec** **SPIRALE INGÉNIERIE**  
Tél. : 67.64.88.60

**bec** **BEC FRÈRES S.A.**  
Centre de Travaux de Montpellier  
Tél. : 67.65.47.89

**AM** **AUTOMATES & MAINTENANCE**  
Tél. : 67.10.10.40

**LE GROUPE bec EST  
PRÉSENT À MONTPELLIER  
ET DANS LE DISTRICT**

## ESPACE GRAMMONT 20 JUILLET - 20 h 00 GENESIS



**D**epuis le formidable succès de "Invisible Touch" en 1986, les trois mousquetaires de Genesis, Tony Banks, Phil Collins et Mike Rutherford avaient un peu délaissé la vie du groupe pour poursuivre chacun leurs projets individuels. "We can't Dance", dix-septième album du trio anglais marque leur grand retour et le début d'une nouvelle tournée avec une halte prévue à Montpellier, le 20 juillet. Ecrans géants "Jumbotron" modulables, tours géantes d'ampis qui s'illuminent en rouge et jaune. GENESIS arrive avec un "mega-concert" où les effets visuels s'accompagnent du meilleur son de concert de plein air de ces dernières années. L'Espace Grammont, nouveau lieu de spectacle et d'animations de plein air, de huit hectares, conçu pour 80 000 spectateurs, accueillera cette manifestation. Espace Grammont : 20 Juillet - 20 h 00

**Réservations :**  
• Backstage : 67 92 23 53  
• 3615 Backstage  
• FNAC : 67 64 93 64

## 8<sup>ème</sup> Festival de Radio France et Montpellier

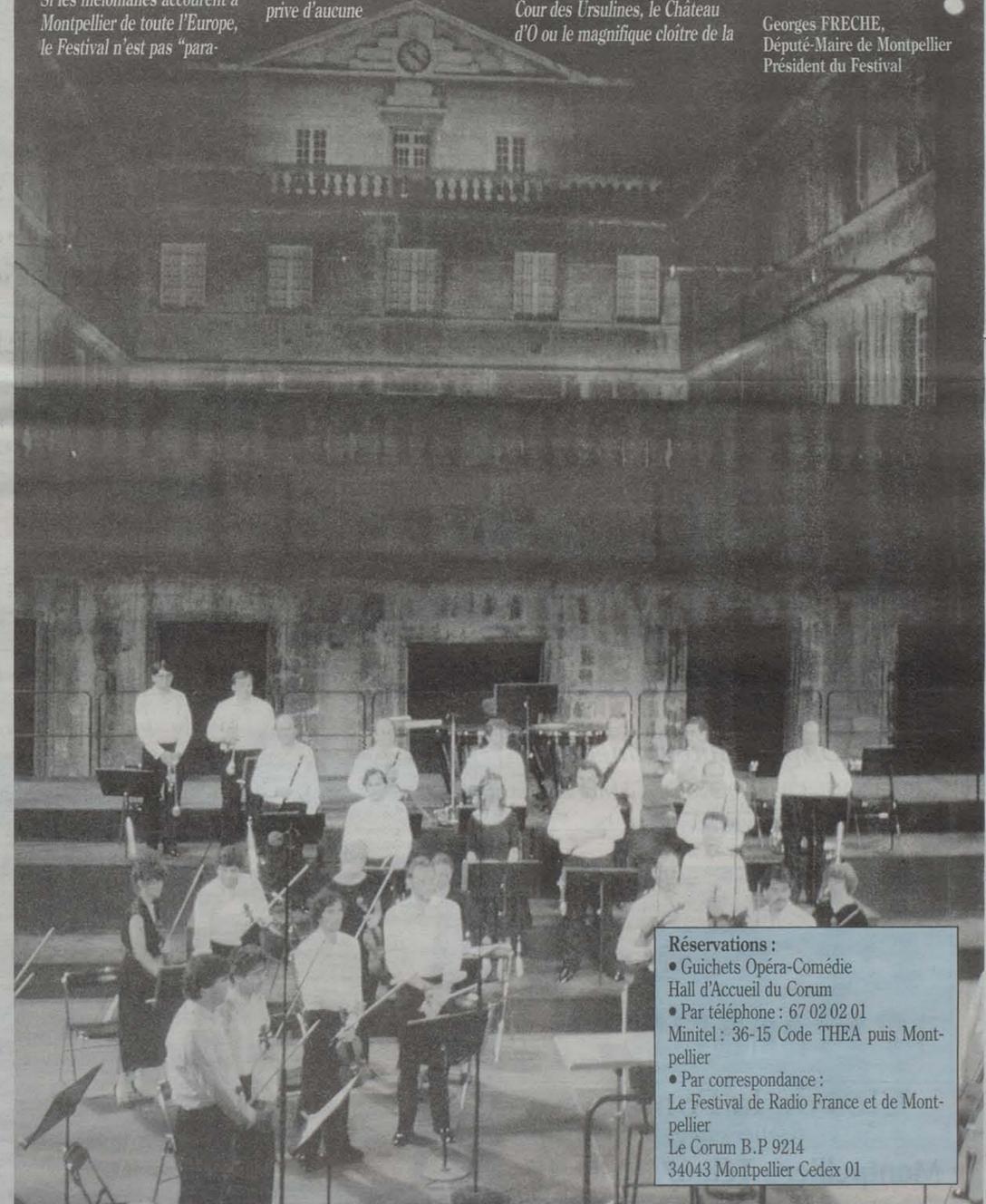
**P**ourquoi le Festival de Radio France et Montpellier est-il exemplaire ? Parce qu'il a réussi à concilier ce que l'on croyait inconciliable avant qu'il n'existe : l'élitisme et le grand public, le rayonnement international et l'enracinement local, une forte identité artistique et l'éclectisme. En effet, si la plus grande rigueur a présidé à l'établissement du programme et au choix des interprètes, le prix des places permet à un public très large d'en bénéficier. Si les mélomanes accourent à Montpellier de toute l'Europe, le Festival n'est pas "para-

chuté" sur la ville, les montpelliérains, les héraultais, les languedociens, le suivent avec ferveur. Si l'on reconnaît entre mille les choix du Directeur artistique, René Koering - partitions originales, oeuvres méconnues, transcriptions... - le Festival ne se prive d'aucune

forme : de la musique ancienne ou contemporaine, de la musique de chambre à l'opéra du grand répertoire à la tradition et au jazz. Avec cette année encore des lieux prestigieux comme l'Opéra Berlioz, la Cour Jacques Coeur, la Cour des Ursulines, le Château d'O ou le magnifique cloître de la

Maison de l'Environnement. Sans oublier la salle Pasteur du Corum pour les jeunes solistes de la Fondation Bercasa, le jazz sur l'Esplanade et au Kiosque Bosc ou les Rencontres de Pétrarque (cette année sur le thème "Repenser la politique") dans les Jardins de Pétrarque. Exemplaire, enfin, la collaboration de la ville avec Radio-France. Le service public mobilise ses forces, à nos côtés et ceux du District, pour faire de cette édition 92 une fête inoubliable.

Georges FRECHE,  
Député-Maire de Montpellier  
Président du Festival



**Réservations :**  
• Guichets Opéra-Comédie  
Hall d'Accueil du Corum  
• Par téléphone : 67 02 02 01  
Minitel : 36-15 Code THEA puis Montpellier  
• Par correspondance :  
Le Festival de Radio France et de Montpellier  
Le Corum B.P. 9214  
34043 Montpellier Cedex 01

# IMMOBILIER



UNIQUE À MONTPELLIER

A Montpellier le plus beau est à découvrir maintenant !



**CHRISTALYS**  
Avenue Villeneuve d'Angoulême

- Architecture unique.
- Un nouveau concept d'habitat.
- Des surfaces optimisées.
- Des matériaux haut de gamme.
- Ascenseur code personnel.
- Alarme.

Du P2 au P6  
PRÉT CONVENTIONNÉ



P3 76m<sup>2</sup>  
à partir de 625 000 F  
Appartement témoin  
67.47.38.08

CONSTRUIRE PARTOUT  
OÙ BAT LE CŒUR DE VILLE

LE THELEME



LE PARNASSE



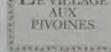
OPALINE



ARPEGES



LE VILLAGE  
AUX  
PIVOINES



LE CARNIGAN



67.64.68.64

**copra**  
LANGUEDOC-PYRENEES  
L'ART DE CONSTRUIRE SA REGION

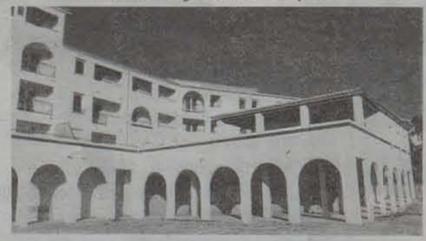


Disponibilité immédiate

PLUS QUE QUELQUES LOGEMENTS

ACCESSION

Investissez sans surprise



**Clos de la Fontaine**  
(Celleneuve)

Montpellier - Tél. 67 20 81 57

L'IMMOBILIER

Le dossier  
Les échos  
Les programmes neufs  
Les transactions immobilières  
Les terrains à bâtir

L'IMMOBILIER

En vente chaque mois

**MONTPELLIER OUEST  
TERRAINS A BATIR**

LOTS DE 222 m<sup>2</sup> à 577 m<sup>2</sup>  
commercialisation

67 69 66 37

LE MAS PRUNET II RUE DES BOUISSSES

Sté Héraultaise d'Economie Mixte de Construction  
Les Portes d'Antigone  
43, place Vauban - 34000 Montpellier



SHEMC

Pour recevoir **L'IMMOBILIER** chez vous

Remplissez ce bulletin d'abonnement et adressez-le à  
"L'Immobilier" - SEDIP L.R. - Parc Club du Millénaire - Bât. 17  
1025, rue Henri-Becquerel - 34036 MONTPELLIER Cedex 01  
N'oubliez pas d'y joindre votre règlement libellé au nom de SEDIP

Je souhaite recevoir "L'Immobilier"  
pendant 1 an,  
soit 11 numéros \_\_\_\_\_ 162 F

Je règle par :

- Chèque bancaire  Chèque postal  
 \_\_\_\_\_ (autre règlement)

Signature :

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

**A MONTPELLIER : C'EST PRAGMA**

LES CLASSIQUES

LE SAINT-JAMES

Du 2 pièces au 4 pièces  
- Face au parc du parc séculaire  
- A 50 m de tous commerces de Celleneuve  
Bureau de vente sur place  
67.40.32.22

FONTAINE AUX ROSES

Du studio au 4 pièces  
- Dans le nouveau village de Celleneuve  
- Une zone résidentielle qui vous amènera  
Bureau de vente sur place  
67.45.13.71

16 RUE ISIDORE GIRARD

Du P1 au P5  
- à Montpellier plein cœur de ville  
- à 2 minutes de la Comédie  
Bureau de vente  
67.22.55.90



**PRAGMA**

SIGNE LES BELLES RESIDENCES

Bureau de vente central "Le France" Antigone - Tél : 67.22.50.90

# FLASH BACK



Les 2<sup>e</sup> Olympiades des retraités, le 20 juin dernier, ont permis de confronter dans la bonne humeur, les résidents des clubs de 3<sup>e</sup> âge de la ville, à leurs amis de Nîmes, Agde, Gignac, Alès...



La journée du vélo, organisée le 14 juin, a rassemblé tous les amoureux du cyclisme, pour un parcours de sport et de détente.



Inauguration en musique de la Place Sainte-Anne réaménagée, le 25 juin.



"Le Radeau des Cimes" une des attractions de la 1<sup>re</sup> Fête de la Science, organisée au Peyrou le 12 juin dernier.

Mary Robinson, première femme Président de la République d'Irlande a été accueillie par Georges Frèche à Montpellier le 27 mai dernier. Au cours de sa visite, Mrs Robinson a été nommée Docteur Honoris Causa de l'Université.



Inauguration du 10<sup>e</sup> Carrefour de l'Enfance, le 16 juin, au kiosque Bosc, en présence de Mmes Molinier-Castan, Lazerges, Weill, Begin et de Mme Belorgeot, Biau, Igounine, Boisson...



La Fête des Sports, organisée le 20 juin dernier sur l'Esplanade : une véritable vitrine de l'activité sportive sur la ville.



24 juin : Inauguration du 12<sup>e</sup> Festival International Montpellier-Danse. De g. à d. Gilbert Roseau, Délégué aux relations avec les pays du maghreb et la communauté rapatriée, Reine l'Oranaise, Jean-Paul Montanari, Directeur du Festival, Line Monty, Georges Frèche Député-Maire, Lili Boniche, Hocine Cherif, Conseiller Municipal.



Michel Gilbert, Secrétaire d'Etat aux Handicapés, a inauguré le salon EuroHandicap, le 16 juin, au Corum. De g. à d. : Mme Criscuolo, Présidente du G.I.H.P., André Vézinhel, Président du CCAS, Bernard Gérard, Préfet de région, M. Gilbert, Vincent Michel, Président de Eurohandicap, Directeur de l'Action Sociale au CCAS.

9 JUILLET - 4 OCTOBRE

# BAZILLE

et ses amis  
impressionnistes

PAVILLON DU MUSEE FABRE

**P**lus de 55 œuvres (toiles, dessins, gravures) du peintre Frédéric Bazille seront présentées du 9 juillet au 4 octobre dans le cadre rénové du Pavillon du Musée Fabre, nouvel espace muséographique de la ville. Cette grande exposition, montée avec le concours de plusieurs grands musées nationaux et internationaux (USA, Japon, Suisse), de collections privées et du propre fonds du Musée Fabre, constitue le troisième et dernier volet de l'Année Bazille organisée à Montpellier. Une vingtaine de toiles d'artistes impressionnistes, amis du peintre (Monet, Fantin-Latour, Renoir, Cézanne, Manet, Sisley, Boudin, Severac...) et un hommage à la peinture montpelliéraine au temps de Bazille (Guigou, Gleyre, Courbet, Cabanel...), rappelleront l'influence déterminante du peintre sur le courant impressionniste français.



Monet : Bazille et Camille National Gallery of Art Washington.



Bazille : Portrait de Renoir Paris, Musée d'Orsay Cliche RMN.



Bazille : Fleurs - Musée de Grenoble.

Bazille : Autoportrait à la palette Chicago, Art Institut.

## CONSEIL MUNICIPAL DE MONTPELLIER DU 30/06/92

Du fait de l'absence des athlètes d'Israël, le Conseil Municipal a décidé à une large majorité ("Harmonie pour Montpellier" plus "les Verts") de ne pas participer aux jeux méditerranéens par solidarité avec l'Etat d'Israël.

Georges Frêche  
Député-Maire